

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

00000

N° II/FR
du 16 juin 1959

ORIGINE: Gendarmerie du Département de Lot-et-Garonne

SOURCE: Brigades de VILLENEUVE/LOT et SAINTE-LIVRADE.

VALEUR: C / 3

DATE DES FAITS: 15 juin 1959

DATE DE RECUEIL: 15 juin 1959

OBJET: Centres d'Accueils des rapatriés d'Indochine de BIAS et Sainte-LIVRADE (Lot-et-Garonne). Etat d'Esprit.

T E X T E

A la suite de l'apposition d'inscriptions séditieuses, sur les murs des locaux des deux centres (Fiche n° IO/FR, du 15 juin 1959) les renseignements suivants ont été recueillis:

1°- CENTRE DE BIAS:

Une effervescence assez grande règne dans ce camp, à la suite de l'apposition des inscriptions. Deux clans se sont formés, et des règlements de compte risquent de se produire à brève échéance. Ces clans, sont composés, de:

a)- d'une part des membres adhérents à l'amicale des français rapatriés d'Indochine;

b)- d'autre part, les non adhérents.

La sécurité des cadres (Gestionnaire et employés) est à nouveau menacée.

A la base de cette effervescence, se trouverait le sujet VIETH-MINH, nommé NGUYEN VAN NHAM.

Cet individu se ferait adresser sa correspondance, chez un cordonnier domicilié à VILLENEUVE/LOT (Lot-et-Garonne), 17 rue du Général BLAGNAC.

2°- CENTRE DE STE-LIVRADE.-

Le nommé LEGRAND, Jean, Jacques, aurait tenu les propos suivants, d'après des renseignements fournis par une personne digne de foi mais désirant conserver l'anonymat:

"Les inscriptions faites sur les bâtiments ne sont qu'un avertissement.

Si dans un délai d'un mois, nous n'avons pas satisfaction pour une amélioration de notre sort, une révolte organisée éclatera dans les deux camps. "

-DESTINATAIRES-

-DIRECTION DE LA GENDARMERIE --SOUS-DIRECTION --BUREAU TECHNIQUE... I ex.
-COLONEL.Cdt. la Gendarmerie Nationale de la 4° Région Militaire? I ex
-COLONEL, Cdt. la 4° Légion de Gendarmerie, à BORDEAUX..... I ex
-COLONEL, Cdt. la Subdivision Militaire, à AGEN..... I ex
-PREFET DE LOIE & GARONNE, à AGEN..... I ex
-CHEF D ESCADRON, Cdt. le Groupement de Lot-et-Garonne, à AGEN..... I ex
-SOUS-PREFET de VILLENEUVE/LOT..... I ex
-ARCHIVES.

le 17 juin 1959,

Objet : a/s. de la situation dans les camps de rapatriés de Bias et de Ste-Livrade.

Les principaux mécontents des camps de Bias et de Ste-Livrade, et parmi eux leurs porte-paroles de l'Amicale des Rapatriés, ont une grande activité tant aux camps qu'à l'extérieur.

Les nommés CHARLERY, Président de l'Amicale, LEBO et ROCHE Henri sont allés en avion de Toulouse à Paris le 26 juin dernier. Ils auraient eu un entretien avec le Préfet SIRVENT et auraient également contacté divers représentants de Presse (Vietnamiens, communistes, grande presse ...). Ce serait à la suite de leur visite que "France Observateur" a publié, le 2 juillet, un article sur les rapatriés d'Indochine de Bias et de Ste-Livrade.

Les mêmes se proposent de revenir à Paris fin juillet, début août.

Par ailleurs, dans les camps mêmes les intéressés ont reçu des visiteurs politiques ; le 26 juin au matin, avant leur départ pour Paris, un chef communiste Vietnamien de Toulouse serait venu au camp. Il serait revenu 6 jours après accompagné d'un responsable P.C. Vietnamien de la région de Bordeaux.

En outre, M. VERAUD, Secrétaire de la Fédération du P.C. de Lot-et-Garonne et un autre militant de ce parti de Villanouve, viendraient également dans les camps contacter un certain nombre de ces mécontents qui ne cachent pas que le Général de Gaulle les a déçu et se montrent perméables à la propagande du P.C.

Des renseignements plus précis nous seront fournis ultérieurement.

Par ailleurs, M. SAMUEL, Secrétaire de la Section P.C. de Ste-Livrade, rend visite au nommé HAMAIDE, brulé, opiomane et tuberculeux, dont on connaît les opinions P.C., mais qui ne se livre ouvertement à aucune propagande.

C'est précisément ce nommé HAMAIDE qui, lors de la réunion que M. RAPHAEL-LEYGUES a tenu au Centre de Bias lors de la campagne des dernières élections législatives, a déclaré : "Je suis libre de mes idées politiques, je ne voterai jamais pour vous".

L'Amicale disposerait d'un "crivain public" en la personne du Vietnamien NGUYEN VAN NANN, d'un secrétaire dactylographe qui serait CHARLERY. Celui-ci utilise une machine à écrire achetée par l'Amicale. Elle est à son domicile.

De nombreuses lettres revendicatives sont adressées par des individus à de nombreuses personnalités (le Général de Gaulle, le Général Juin, Madame De Latre, etc...) et il est probable que les lettres de menaces émanent de la même source.

..//..

Au sujet de ces lettres de menaces il apparaît que si l'on désire en confondre les auteurs, la solution la mieux adaptée consiste à demander le concours de la Police Judiciaire de Bordeaux.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE
DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ORIGINE				EXPÉDITION				RÉFÉRENCE		CLASSEMENT		
DÉPARTEM.	POSTE	COTE		NATURE	DATE	EXEMPLAIRES		ENREGISTREM.	ENREGISTREM.	DATE	CATÉG.	DOSSIER
		SOURCE	SERVICE			NOMBRE	N°					
47	1	2	X.5	-	19/6/59	6	3	5267/426	5194/408	15/6/59	10	-
PIÈCES JOINTES				OBJET				DESTINATAIRES				
^				<u>REFUGIES D'INDOCHINE</u>				MM. LE PRÉFET LE DIRECTEUR DES R.G.				
								M. le S/Préfet de Villeneuve s/Lot..				
								archives				

TIMBRE A L'ARRIVÉE	RÉSUMÉ
	<p>a/s. des centres d'accueil de réfugiés d'Indochine installés en Lot-et-Garonne à BIAS et SAINTE-LIVRADE.</p>
ENREGISTREMENT	
DIFFUSION	<p>On sait que les bâtiments des Services administratifs des camps de BIAS et de SAINTE-LIVRADE ont été couverts d'une série d'inscriptions dans la nuit du 13 au 14 Juin 1959.</p>
COTE D'EXPLOITATION	<p>Il est indéniable que ces inscriptions proviennent d'un certain noyau de mécontents groupés au sein de l'"Amicale des Rapatriés".</p>
CLASSEMENT	<p>Parmi ces inscriptions figure : "Kôf dong", qui signifie "Levez-vous" ou bien "lutez", slogan viet-minh utilisé contre Bao-Dai en Indochine.</p>
OBSERVATIONS	<p>Il est probable qu'à l'insu même de certains amicalistes les dirigeants se sont regroupés en une société secrète très à l'honneur en Indochine, ayant à leur tête, sur le plan national, le Colonel BEROY, et comme responsables pour le centre de Bias, CHARLERY, et pour le centre de SAINTE-LIVRADE, PIERRON Louis.</p> <p>Les réactions sont plus violentes dans ces camps depuis la parution de l'arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 11 mai 1959 portant règlement des centres d'accueil.</p> <p>Le but poursuivi par les meneurs est d'aboutir à l'administration des centres d'accueil. Gestion autonome en somme qui serait toute à leur profit.</p>

La population française des localités avoisinantes de ces deux camps ne manque pas d'exprimer son mécontentement à la suite de l'apposition de ces inscriptions, dont les termes appellent à la révolte.

D'ores et déjà, il apparaît que certaines mesures administratives vont être prises à l'encontre des meneurs.

C'est ainsi qu'à BIAS, 8 mutations de camps vont être demandées. A STE-LIVRADE, 5 demandes d'expulsion de tout centre de rapatriés, et 3 mutations de centres sont envisagées.

Il est à noter que les inscriptions apposées sur les murs des camps de BIAS et STE-LIVRADE ont été effectuées le 24 Juin 1954.

Les inscriptions apposées sur les murs des camps de BIAS et STE-LIVRADE ont été effectuées le 24 Juin 1954.

Il est à noter que les inscriptions apposées sur les murs des camps de BIAS et STE-LIVRADE ont été effectuées le 24 Juin 1954.

Il est à noter que les inscriptions apposées sur les murs des camps de BIAS et STE-LIVRADE ont été effectuées le 24 Juin 1954.

Il est à noter que les inscriptions apposées sur les murs des camps de BIAS et STE-LIVRADE ont été effectuées le 24 Juin 1954.

Il est à noter que les inscriptions apposées sur les murs des camps de BIAS et STE-LIVRADE ont été effectuées le 24 Juin 1954.

Il est à noter que les inscriptions apposées sur les murs des camps de BIAS et STE-LIVRADE ont été effectuées le 24 Juin 1954.